

Conseil municipal du 10 juillet 2020.

Le Conseil municipal de La Genête s'est réuni ce vendredi 10 juillet 2020, sous la présidence de Bernard COMTET, Maire de la commune.

Sont absents : Audrey MULLER (pouvoir donné à Bernard COMTET), Daniel CASSEVILLE (pouvoir donné à Gérard PACCAUD), Jérôme CABUT et Stéphane MEUNIER (non excusé).

Désignation des Délégués pour les élections sénatoriales.

Le prochain renouvellement de sénateurs aura lieu le 27 septembre 2020, à MACON.

A l'unanimité, le Conseil municipal présent désigne 3 titulaires : Bernard COMTET (Maire), Christian FAURE et Chantal SIMONNET.

A l'unanimité, le Conseil municipal présent désigne 3 suppléants : Sandie GONNOT, Raymond BACONNET et Martine DUPONT.

Nomination d'un Délégué de Défense pour la commune.

Le Délégué Défense, crée en 2001, est l'interlocuteur entre les autorités civiles et militaires, interface entre la Nation et les armées.

A l'unanimité, le Conseil municipal présent désigne Chantal SIMONNET à cette fonction.

Clé de télétransmission entre organismes de l'Etat et Mairies.

L'achat d'une nouvelle clé commune de télétransmission, pour le secrétariat des mairies de RANCY, LA GENETE et le Syndicat BANTANGES RANCY doit être effectué en 2020. La Mairie de RANCY propose de financer cette clé numérique. Pour son renouvellement dans 3 ans, la Mairie de LA GENETE se propose de le financer.

A l'unanimité, le Conseil municipal présent accepte cette délibération.

Nomination du Délégué AGEDI.

AGEDI est un syndicat chargé de gérer les logiciels informatiques des mairies.

A l'unanimité, le Conseil municipal présent désigne Patrick MONIN à cette fonction.

Subventions accordées par la commune.

A l'unanimité, le Conseil municipal présent accorde une subvention de 300€ au Club des GENETODS.

A l'unanimité, le Conseil municipal présent met en attente la demande de participation aux aides financières, accordées par le FSL (Fonds de Solidarité Logement).

A l'unanimité, le Conseil municipal présent accorde une subvention de 400€ à la fédération locale des ADMR.

Informations diverses.

- Prochaine réunion SIVOM : 30 juillet 2020, 18h30, à BRANGES.

- Commission Communale des Impôts Directs :

- Ont été désignés titulaires par la Direction des Finances Publiques : Christian FAURE, Chantal SIMONNET, Sandie GONNOT, Martine DUPONT, Frédéric BARBIERE et Paul PERRAULT.

Sont désignés suppléants : Daniel COCHET, Pascal TRESORIER, Véronique MOREIRA, Léon PACCAUD, Patrice SARRAZIN et Patrick FERRANT.

- La commune de LA GENETE a été reconnue, parmi 136 communes de SAONE et LOIRE, comme bénéficiaire de l'état de catastrophe naturelle, suite à la sécheresse de 2019.

Publication au Journal Officiel du 10 juillet 2020 de l'Arrêté interministériel de 17 juin 2020. A compter de la publication au JO, les victimes ont 10 jours pour se signaler à leurs assurances.

- L'utilisation de pétards et feux d'artifice est interdite pour le 14 juillet, pour les particuliers.

- Chiens errants : un espace clos, refuge temporaire, va être créé, proche du local « pompiers ».

- Déchets verts : 2 personnes de LA CHAPELLE THECLE sont intéressées par la récupération des déchets verts, afin d'alimenter une ferme de méthanisation.

Un Arrêté municipal va être pris pour l'interdiction du brûlage de ces déchets verts.

- Certaines portions de câbles électriques sont noyées dans les arbres. La Mairie va engager une entreprise pour le nettoyage, au-dessus des terrains communaux.

- Un point « cyber » afin que chaque citoyen puisse bénéficier des services informatiques, est en cours de réflexion.